

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion libre et immédiate

Gland, le 3 avril 2015

Lors de sa séance du 1^{er} avril 2015 à Arzier, le Conseil Intercommunal du Conseil Régional a refusé par 32 oui, 38 non et 18 abstentions de soutenir le préavis portant sur la création d'une nouvelle télévision régionale. La délégation glandoise, dont font partie trois municipaux, a unanimement soutenu le préavis lors de cette séance. La Municipalité de Gland prend acte avec tristesse de ce résultat négatif et se voit dans l'obligation de retirer son propre préavis, déposé devant le Conseil communal de Gland. La Municipalité ne peut que vivement regretter la tournure particulière des évènements qui a débouché sur ce vote négatif.

Présente dans le groupe de travail, la Municipalité de Gland s'était engagée fermement et avec conviction en faveur de la création de la nouvelle NRTV et a participé activement à l'élaboration du projet. Le préavis commun déposé entre le conseil régional, la Ville de Nyon et la Ville de Gland prévoyait un montage financier reposant sur l'apport d'un montant de CHF 100'000.— au capital action par entité politique, et une participation de CHF 8.— par habitant de Nyon et de Gland, et CHF 5.— par habitant pour les communes du Conseil Régional.

Suite au refus de l'assemblée délibérante du Conseil régional, la Municipalité de Gland constate que les conditions de base nécessaires à la constitution de la nouvelle télévision ne sont plus assurées et que le projet s'en trouve fondamentalement modifié. De plus, dans le contexte politique glandois actuel, une absorption partielle de la part du Conseil régional par la Commune de Gland ou un autre montage qui se traduirait par une augmentation de sa participation financière n'est pas envisageable.

En l'état, le préavis tel que présenté au législatif glandois ne peut plus être défendu et c'est avec un profond regret que la Municipalité de Gland annonce son retrait.

La Municipalité tient également à souligner le caractère dommageable que représente la disparition de ce média télévisé au service des communes du district depuis huit années. La population ne bénéficiera plus désormais à travers la lucarne de NRTV des informations sur les multiples sujets abordés comme les thèmes culturels, associatifs, sportifs, politiques ou encore sociologiques. Enfin, la Municipalité de Gland remercie chaleureusement tous les acteurs de NRTV, ses collaborateurs, la production ORCA ainsi que les téléreseaux SEIC et TRN qui ont permis à la chaîne de se développer durant toutes ces années.

Contacts : Gérald Cretegnny, syndic, 079 692.35.76
 Christine Girod, municipale, 079 175.35.79